

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2012

Le neuf novembre deux mille douze à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de CERONS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur Jean-Patrick Soulé, Maire.

Etaient présents : MM. Jean-Patrick SOULÉ, Jean-Noël CLAMOUR, Mme Maguy PEYRONNIN, M. Marcel BENAMOU, Mme Michèle TUBAUD, MM. Michel ARMAGNACQ, Thierry ALLARD, Jean LATRY, Yves NASRI, Mme Corinne BOURCHEIX,

Absents représentés : Eric JAUMET par Jean-Patrick SOULÉ
Michel LANGLAIS par Jean-Noël CLAMOUR
Sophie ROBERT par Yves NASRI
Marie-France LE ROUX par Maguy PEYRONNIN
Yannick LEGLISE par Michel ARMAGNACQ

Absente excusée : Aurélie JACCKEL

Absents : David MOURAND, Jean-Jacques DUBOIS, Aurélie LARRIAUT

Secrétaire de séance : Thierry ALLARD

Date de convocation : 30 octobre 2012

PROCES VERBAL SEANCE PRECEDENTE

Après lecture, le procès-verbal de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour :

- Décisions modificatives
- Avenant contrat télétransmission acte contrôle légalité
- Avenant contrat eau et assainissement

Il propose de rajouter à l'ordre du jour une délibération :

- Modification tableau des effectifs

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cet ordre du jour modifié.

68/2012 – DECISION MODIFICATIVE N° 9 - BUDGET COMMUNE

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits suivants :

OPERATIONS A DEDUIRE

Opération 108 – Article 21534	- 605.87 €
Opération 117 – Article 21534	- 255.05 €
Opération 118 – Article 2313	- 753.15 €
Opération 136 – Article 2135	- 260.00 €
Opération 136 – Article 2188	- 201.56 €
Opération 138 – Article 2313	- 2 721.35 €
Opération 139 – Article 2031	- 206.00 €
Opération 141 – Article 2315	- 600.00 €
Opération 142 – Article 2315	- 2 332.69 €
Opération 69 – Article 2135	- 4 961.33 €

Soit un total de..... 12 897.00 €

OPERATIONS A AUGMENTER

Opération 126 – Article 21318	+ 4 630.00 €
Opération 106 – Article 21316	+ 6 256.00 €
Opération 94 – Article 2188	+ 1 610.00 €
Opération 103 – Article 2113	+ 401.00 €

Soit un total de..... 12 897.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette décision modificative.

69/2012 – DECISION MODIFICATIVE N° 10 - BUDGET COMMUNE

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire d'effectuer le virement et l'ouverture de crédits suivants afin de prévoir la réalisation des travaux d'assainissement pluvial à Peyroutène des deux côtés de la route :

VIREMENT DE CREDITS

OFI – Article 45814	+ 16 000.00 €
Opération 140 – Article 2313	- 16 000.00 €

OUVERTURE DE CREDITS

OFI – Dépenses - 20413	+ 16 000.00 €
OFI – Recettes - 45824	+ 16 000.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette décision modificative.

70/2012 DECISION MODIFICATIVE N° 11 – BUDGET COMMUNE - OUVERTURE CREDITS – TRAVAUX EN REGIE

Monsieur le Maire explique que les travaux d'aménagement d'un bureau dans les locaux de la maison communale ont été réalisés par le personnel communal en régie et qu'il est nécessaire de procéder aux ouvertures de crédits suivantes :

Fonctionnement

- 722 – travaux régie – immobilisations corporelles	+ 2 257.00 €
- 023 – virement à la section d'investissement	+ 2 257.00 €

Investissement

- 021 – virement de la section de fonctionnement	+ 2 257.00 €
- 2135 – Installations générales OFI	+ 2 257.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette décision modificative.

71/2012 DECISION MODIFICATIVE N° 12 – BUDGET COMMUNE - OUVERTURE CREDITS – TRAVAUX EN REGIE

Monsieur le Maire explique que les travaux d'installation de la clôture du boulodrome ont été réalisés par le personnel communal en régie et qu'il est nécessaire de procéder aux ouvertures de crédits suivantes :

Fonctionnement

- 722 – travaux régie – immobilisations corporelles	+ 3 361 00 €
- 023 – virement à la section d'investissement	+ 3 361.00 €

Investissement

- 021 – virement de la section de fonctionnement	+ 3 361.00 €
- 2135 – Installations générales OFI	+ 3 361.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette décision modificative.

72/2012 – AVENANT CONVENTION TELETRANSMISION ACTE CONTROLE LEGALITE

Monsieur le Maire rappelle la délibération en date du 27 mai 2011 par laquelle le Conseil Municipal autorisait le Maire à signer une convention avec la Préfecture de la Gironde mettant en œuvre la télétransmission des actes de la commune au contrôle de légalité.

Monsieur le Maire présente un avenant à cette convention prenant désormais en compte la télétransmission des actes budgétaires dans la liste des actes télétransmis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le maire à signer cet avenant avec la Préfecture de la Gironde à compter du 1^{er} janvier 2013.

73/2012 – AVENANT N° 1 CONTRAT AFFERMAGE SERVICE A.E.P.

Monsieur le Maire rappelle le contrat d'affermage du service l'Adduction de l'Eau Potable signé le 20 décembre 2007 avec la SAUR.

Il présente un projet d'avenant n° 1 à ce contrat permettant de prendre en compte les modifications intervenues depuis l'entrée en vigueur de ce contrat :

- la mise en place de la sectorisation et le suivi des performances du réseau de distribution,
- la mise en service sur la station de production du Caméou des équipements nécessaires à l'optimisation du mélange des eaux en vue de la dilution du fluor, la mesure automatique de ce paramètre, l'amélioration de la désinfection,
- la modification de la formule de variation des prix par l'INSEE dans le calcul de la rémunération du délégataire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise le Maire à signer l'avenant n° 1 au contrat d'affermage du service d'A.E.P.

74/2012 – AVENANT N° 1 CONTRAT AFFERMAGE SERVICE ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire rappelle le contrat d'affermage du service de l'assainissement signé le 20 décembre 2007 avec la SAUR.

Il présente un projet d'avenant n° 1 à ce contrat permettant de prendre en compte les modifications techniques intervenues depuis l'entrée en vigueur de ce contrat :

- sur le poste de relevage de Barreyre,
- la mise en service à la station d'épuration d'un poste de relevage des eaux traitées vers la Garonne,
- la mise en service de 4 satellites de télégestion,
- l'intégration du lotissement de Chantemerle,
- la modification de la formule de variation des prix par l'INSEE dans le calcul de la rémunération du délégataire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise le Maire à signer l'avenant n° 1 au contrat d'affermage du service d'Assainissement.

75/2012 - MODIFICATION TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Maire explique que pour les besoins du service, il est nécessaire d'augmenter le nombre d'heures du poste d'Adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet pour le porter de 32 h à 35 h ainsi que celui du poste d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe à temps non complet pour le porter de 27 heures à 29 h 30.

Monsieur le Maire précise que ces projets ont fait l'objet d'un avis favorable du comité technique paritaire en date du 31 octobre 2012.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité les modifications suivantes au tableau des effectifs à compter du 1^{er} janvier 2013 :

- suppression du poste d'Adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet (32 h),
- création d'un poste d'Adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet (35 h).

- suppression du poste d'Adjoint d'animation de 2^{ème} classe à temps non complet (27 h),
- création d'un poste d'Adjoint d'animation de 2^{ème} classe à temps non complet (29 h 30).

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21 heures 15.

68/2012 – Décision modificative n° 9 – Budget Commune

69/2012 – Décision modificative n° 10 – Budget Commune

70/2012 – Décision modificative n° 11 – Budget Commune – Ouverture de crédits – Travaux en régie aménagement maison communale

71/2012 – Décision modificative n° 12 – Budget Commune – Ouverture de crédits – Travaux en régie clôture boulodrome

72/2012 – Avenant convention télétransmission acte contrôle de légalité

73/2012 – Avenant n° 1 contrat affermage service A.E.P.

74/2012 – Avenant n° 1 contrat affermage service Assainissement

75/2012 – Modification du tableau des effectifs

J.P. SOULÉ,

J.N. CLAMOUR

M. PEYRONNIN

M. BENAMOU

M. TUBAUD

M. ARMAGNACQ

T. ALLARD

J. LATRY

Y. NASRI

C. BOURCHEIX